

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2008/010695**
n°de gestion : **1992B03008**
n°SIREN : **329 425 128 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/05/2008 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

INDICIA BIOTECHNOLOGY société anonyme

33 avenue de la Californie 69600 Oullins -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

prorogation exceptionnelle de la date de clôture de l'exercice social

Société Anonyme
Au capital de : 410 490 Euros
Siège social : 33 Avenue de la Californie
69600 OULLINS

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2007**

L'an deux mil sept
Et le trente et un décembre.

Messieurs les Actionnaires se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à tous les Actionnaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane LEGASTELOIS, Président du Conseil d'Administration.

Il n'a pas été désigné de scrutateur."

M xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx et M xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx les deux actionnaires
présents et acceptants représentant après Madame le Président le plus grand nombre d'actions
sont appelés comme Scrutateurs.

Mlle Elodie PANIER est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véridique par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les Actionnaires présents possèdent ou représentent 6 370 actions sur les 9 122 composant le capital social.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- la feuille de présence de l'Assemblée,
- le rapport du Conseil d'Administration.

Puis Monsieur le Président déclare que la liste des Actionnaires, ainsi que tous les documents, rapports, projets de résolutions concernant la présente Assemblée ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la réunion.



Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement provisoire de la date de clôture de l'exercice social,
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION SUR LE CHANGEMENT PROVISOIRE DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide à titre provisoire, de repousser au 29 février 2008, la date de clôture de l'exercice qui aurait normalement été clos le 31 décembre 2007 prochain.

Les exercices ultérieurs seront clos le 31 décembre de chaque année.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION CONCERNANT LES FORMALITES DE PUBLICITE

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

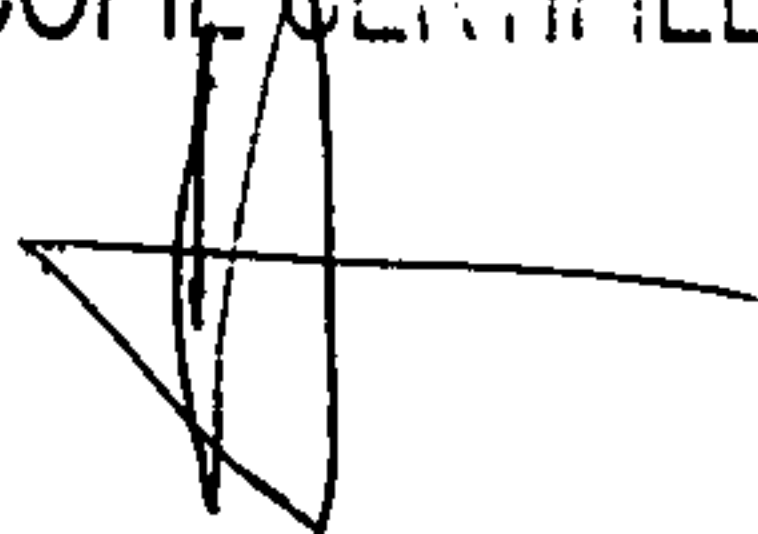
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, overlapping loop and a horizontal stroke extending to the right.

INDICIA BIOTECHNOLOGY

Société Anonyme

Au capital de : 410 490 Euros

Siège social : 33 Avenue de la Californie
69600 OULLINS

R.C.S. : 329 425 128 RCS LYON

SIRET : 329 425 128 000 17

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 FEVRIER 2008

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide à titre provisoire, de reporter au 31 mars 2008, la date de clôture de l'exercice qui aurait normalement dû être clos le 28 février 2008.

La date de clôture des exercices ultérieurs ne sera pas modifiée et restera fixée au 31 décembre ; Le prochain exercice sera clos le 31 décembre 2008.

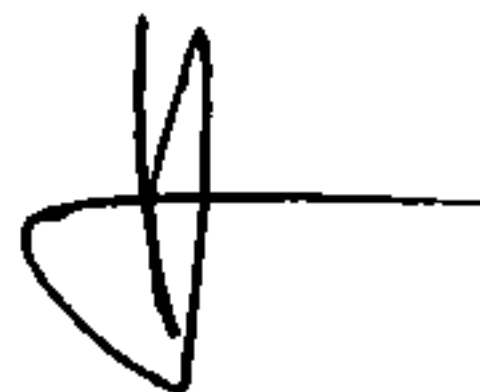
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...



INDICIA BIOTECHNOLOGY

Société Anonyme

Au capital de : 410 490 Euros

Siège social : 33 Avenue de la Californie
69600 OULLINS

R.C.S. : 329 425 128 RCS LYON

SIRET : 329 425 128 000 17

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 FEVRIER 2008

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide à titre provisoire, de reporter au 31 mars 2008, la date de clôture de l'exercice qui aurait normalement dû être clos le 28 février 2008.

La date de clôture des exercices ultérieurs ne sera pas modifiée et restera fixée au 31 décembre ; Le prochain exercice sera clos le 31 décembre 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

